

Le président de la République a annoncé la fermeture de tous les établissements à partir du lundi 16 mars et le ministre de l'Education nationale a précisé que cette situation perdurerait sans doute au moins jusqu'aux vacances de printemps. Voici les recommandations faites aux élèves en ces circonstances exceptionnelles ! Vous pouvez compter sur l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative du lycée pour vous accompagner au mieux tout au long des semaines à venir.

1. EMPLOI DU TEMPS : l'emploi du temps hebdomadaire des élèves reste la référence. Des aménagements pourront être faits ponctuellement par les professeurs qui informeront leurs élèves. Les élèves doivent donc se lever le matin aux horaires habituels et se connecter sur Ecole directe pour faire le travail qui leur sera quotidiennement transmis par leurs professeurs. Un élève qui ne ferait pas son travail quotidien prend le risque d'être vite dépassé...

2. CONTINUITE PEDAGOGIQUE :

- Les professeurs assurent la continuité pédagogique en fonction des emplois du temps: pour chaque séance ou à minima pour chaque journée, ils envoient aux élèves les documents utiles à l'avancée des programmes et des exercices qui correspondent à ce qui peut être fait durant la séance initialement prévue.
- Afin de ne pas donner trop de documents qui pourraient « noyer » les élèves, notamment ceux qui sont en difficultés, les professeurs ne transmettront le travail à faire qu'au rythme de l'emploi du temps, au fur et à mesure.
- S'il est trop compliqué pour un professeur d'être connecté à l'heure prévue par l'EDT, il pourra envoyer le matin même ou la veille au soir le travail quotidien à faire.
- Les professeurs restent juges des exercices à corriger qui leur seront envoyés par les élèves et préparent des corrigés à diffuser en ligne.
- Au retour des élèves au lycée, le programme reprendra là où en est le dernier cours mis en ligne par chaque professeur : le temps manquera pour des séances de « rattrapage » !

3. CANAUX DE COMMUNICATION :

- Les professeurs communiquent avec les élèves selon les vecteurs qui leur conviennent le mieux : en premier lieu Ecole directe puis Moodle, WhatsApp, forum, mail, vidéo-conférences via différents sites web...
- Le CNED propose un module « Ma classe à la maison » sur lequel ils peuvent s'appuyer. Toutefois, les documents mis à leur disposition par leurs professeurs seront privilégiés. Une page du site internet de l'académie est dédiée à la continuité pédagogique. Vous pouvez consulter l'ensemble de ces informations via le lien suivant :
<https://www.ac-montpellier.fr/pid39533/coronavirus.html>

4. CALENDRIER PEDAGOGIQUE :

- **Les conseils Parcoursup** prévus les 16-17 et 19 mars sont maintenus aux horaires prévus. Les professeurs de Terminale veilleront à la qualité des appréciations en ligne à remplir sur Parcoursup, sous contrôle de la directrice pédagogique.
- **La date limite de validation des candidatures par les élèves est le jeudi 2 avril :** attention aux risques de saturation du site les deux derniers jours ! Mme Fournier Montgieux reste à la disposition des élèves pour toute question relative à Parcoursup.

- **En Terminale**, le Bac blanc est maintenu, à domicile : les sujets seront diffusés en ligne selon le planning prévu, via Ecole directe. Les élèves feront ces épreuves d'entraînement chez eux, avec possibilité d'accès aux documents. Dès la fin de l'épreuve, ils enverront leurs copies sous format Word/Open office ou scannées par mail directement au professeur. Les professeurs auront préalablement rappelé leur adresse mail pro exacte. Le dépôt de copies au lycée ou la voie postale ne seront utilisés qu'en cas d'impossibilité d'utilisation des voies numériques.
- **En Première**, les devoirs communs de Français prévus les mercredis 25 mars et 1^{er} avril selon les classes auront tous lieu à domicile le mercredi 25 mars de 13h30 à 17h30. Les professeurs mettront les sujets à disposition des élèves via Ecole directe le mercredi à partir de 13h00, en rappelant leur adresse mail. Les élèves enverront leurs copies par mail, sous format Word, aux professeurs concernés dès la fin de l'après-midi.
- **En Seconde**, les familles recevront via Ecole directe la fiche de vœux d'orientation, à imprimer de préférence recto-verso, qui sera renvoyée au lycée par voie postale ou déposée au lycée au plus tard le vendredi 3 avril. La conseillère d'orientation Mme Levant-Bol (orientation@lamer-ci.com), la directrice pédagogique, les professeurs coordonnateurs et tous les professeurs de Seconde resteront à la disposition des familles par mail, rendez-vous ou téléphone pour toutes les questions relatives à ces vœux d'orientation. La réunion sur les filières technologiques prévues au lycée le mardi 24 mars à 18h00 est annulée mais des documents d'information seront envoyés aux familles.

5. CONTINUITÉ ADMINISTRATIVE :

L'accueil physique et téléphonique sera assuré pour la semaine du 16 au 20 mars :

- Lundi, mardi et jeudi de 8h à 17h45
- Mercredi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 16h

Les dossiers de réinscription pourront être apportés directement au lycée pendant les horaires d'ouverture ou envoyés par courrier postal au Lycée Notre-Dame de la Merci, CS 39048, 62 cours Gambetta, 34965 Montpellier Cedex 2, au plus tard le lundi 23 mars.

Nous nous permettons de vous rappeler la première phrase de notre projet d'établissement :
« Chaque élève au cours de ses années lycée à Notre-Dame de La Merci prend peu à peu conscience de la responsabilité qu'il a dans sa propre vie, tant sur le plan personnel que vis-à-vis des autres. »
Que cette crise inattendue permette à chacun de devenir libre, confiant et responsable pour être acteur de la société de demain ! Croyez en notre entier dévouement !

Isabelle Malbet, chef d'établissement
lycee@lamer-ci.com

Nathalie Fournier Montgieux, directrice pédagogique
fournier-montgieux@lamer-ci.com
04-67-06-11-30